



Bremlens, novembre 2020

Municipalité

***ANNULATION
DE L'ASSEMBLEE DE COMMUNE
DU MARDI 24 NOVEMBRE***

Pour respecter les nouvelles mesures cantonales liées au COVID-19, nous portons à votre connaissance que **l'assemblée de commune fixée au mardi 24 novembre prochain à la salle communale est annulée.**

Suivant l'évolution de la situation sanitaire, cette séance sera organisée dès que possible.

Par contre, **la séance ordinaire du Conseil général du lundi 1^{er} décembre à 20h00 est maintenue** avec port du masque obligatoire.

Merci d'en prendre bonne note.

Prenez soin de vous.

LA MUNICIPALITE